

Territoires et entreprises en transition écologique



Niveau d'étude
Master 2



ECTS
6 crédits



Volume horaire
60h



Période de
l'année
Semestre 3

Présentation

DESCRIPTION

Cette unité d'enseignement vise à fournir une compréhension approfondie des enjeux environnementaux et sociétaux dans les secteurs de la construction, de l'aménagement urbain et des politiques locales. Le programme se structure en trois axes principaux :

1. **Construction et performance environnementale** : Présentation de l'importance économique du secteur de la construction et de ses impacts environnementaux. Théorie et pratique de la **construction bioclimatique**. Présentation et mise en œuvre des démarches environnementales **HQE, BREEAM, LEED**. Notion de **coût global** appliquée aux projets de Utilisation des **fiches de données environnementales** pour guider le choix des matériaux et équipements.
2. **Urbanisme durable** : Intégration de la dimension environnementale dans l'aménagement du Étude des **éco-quartiers** et de leurs principes fondamentaux. Introduction aux **PCAET (Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux)** : outils de planification locale pour la transition énergétique et écologique.
3. **Dimensions transversales : Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** appliquée aux secteurs de la construction et de l'urbanisme. Approche du développement durable à travers les trois piliers : **environnemental, social et économique**, en lien avec la **norme ISO 26000**. Utilisation d'**indicateurs de développement durable** pour mesurer et suivre les performances environnementales, sociales et économiques des

OBJECTIFS

Maîtriser les principaux outils et référentiels pour intégrer l'environnement dans la construction et l'aménagement (HQE, BREEAM, LEED, PCAET). Évaluer et comparer des démarches environnementales à travers une approche critique. Identifier les bonnes pratiques pour concevoir et gérer des projets urbains durables. Intégrer la **RSE** et les **indicateurs de durabilité** dans les stratégies des entreprises et des collectivités.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Territoires et entreprises en transition écologique	Cours Magistral	40h
Territoires et entreprises en transition écologique	Travaux Dirigés	20h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Bases en **sciences de l'environnement**, en **construction** ou en **urbanisme**. Notions de **développement durable** appliqué aux projets territoriaux ou techniques. Intérêt pour l'analyse critique des politiques environnementales et des démarches de durabilité. Aisance dans l'interprétation de documents techniques et réglementaires (notamment ceux liés à l'aménagement, à l'énergie, ou à la construction).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation